

Convocation : 15 novembre 2018

Nombre de membres :

- . En exercice : 15
- . Présents : 8 puis 9
- . Votants : 14

**Présents** : Rolland BALBIS, Rose-Marie ESCARRAT, Pierre CONSTANS, Vincent VAGH-WEINMANN, Elisa BALBIS, Anne-Marie DEBORRE, Lydie CLIQUET née BOTTACCHI, Martine FAYAUBOST. Sylvie NICOLLE à 18h35..

**Absents ayant donné procuration** : Bertrand BUTIN à Rolland BALBIS, Joëlle SWANET à Anne-Marie DEBORRE, Brice DELAHOUCHE à Elisa BALBIS, Jean-Louis ROUX à Pierre CONSTANS, Yves VACCARI à Martine FAYAUBOST, Sylvie NICOLLE à Rose-Marie ESCARRAT jusqu'à 18h 35.

**Absents** : Christophe GUIOL,

**Secrétaire de séance** : Pierre CONSTANS

-----

### **Validation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 25 septembre 2018**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le Procès-verbal de la séance du 25 septembre 2018.

### **POINT 1 - D 68/ 2018**

#### **Rapport de La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) en date du 13 septembre 2018**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'approuver le rapport de la CLECT du 13 septembre 2018, tel qu'il est annexé à la délibération.

### **POINT 2 : D 69/ 2018**

#### **Autorisation au 1<sup>er</sup> adjoint de signer le procès-verbal contradictoire constatant la mise à disposition du foncier pour la déchetterie AUPS-TOURTOUR-VILLECROZE à VILLECROZE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'AUTORISER Madame Rose-Marie ESCARRAT, 1<sup>ère</sup> adjointe, à signer ce procès-verbal contradictoire constatant cette mise à disposition tel qu'il est annexé à la présente délibération.

### **POINT 3 – D 70 / 2018**

#### **Don de solidarité en faveur des communes du Département de l'AUDE, suite aux intempéries du 15 octobre 2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE d'accorder une aide financière à hauteur de 500 € versée sur le compte de la paierie départementale de l'Aude.

-----  
**POINT 4 – D 71 / 2018**

**Habilitation du Maire à signer un acte rectificatif des actes de vente du 21 juin 2001 et du 26 septembre 2014 par les conjoints ROUX à la commune de Villecroze**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DONNE à Monsieur le Maire de la commune de VILLECROZE tous pouvoirs à l'effet d'intervenir pour tous les actes à recevoir par Maître Caroline TRANCHEZ, Notaire à SALERNES aux fins de constater que tous les lots des assiettes foncières susvisées lui appartiennent.

**POINT 5 - D 72/ 2018**

**Décisions Modificatives N 2 – budget Commune – fonctionnement**

Sur proposition de Monsieur Pierre CONSTANS, adjoint aux finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'adopter les décisions modificatives N° 2 sur le budget de la Commune.

**D 72/ 2018 Décisions Modificatives N 3 – budget Commune – Investissement**

Sur proposition de Monsieur Pierre CONSTANS, adjoint aux finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'adopter les décisions modificatives N° 3 présentées sur le budget de la Commune.

**POINT 6 - D 74 / 2018**

**Décisions Modificatives N 1 – budget eau – Investissement**

Sur proposition de Monsieur Pierre CONSTANS, adjoint aux finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'adopter les décisions modificatives N° 1 présentées sur le budget de l'eau et de l'assainissement.

**POINT 7 - D 75/ 2018**

**Modification des tarifs de l'eau potable**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE les nouveaux tarifs.

**POINT 9 - D 76/ 2018**

**Service de l'eau : mise en place de nouveaux tarifs**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE les nouveaux tarifs.

## **Affaires diverses**

- Projet composteur partagé
- Dispositif LINKY
- Répertoire Unique Électoral
- Décès de M. WASSERMAN : Une plaque commémorative sera réalisée en terre cuite avec un hommage écrit.
- Date des vœux : 5 janvier 2019 à 11 h à la MAC.

À 19 h 45 l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.